

Afrique contemporaine
n° 52, nov.- déc. 1970

B PB 443 1985
C PL 294 1982
M PM 125 1989

NOTE

Fonds Documentaire IRD

Cote: B x 22596 Ex: 1 Langue

La population de l'Afrique Occidentale et Centrale

Fonds Documentaire IRD



010022596

La population est un sujet à l'ordre du jour, que ce soit à l'échelle de la planète, du continent ou de celui de l'Etat, et l'Afrique ne saurait faire exception. Dans les lignes qui suivent, on s'attachera essentiellement à sa partie occidentale et centrale — pratiquement l'Afrique francophone et ses enclaves — laissant la synthèse générale aux facettes trop variées pour considérer un ensemble régional plus homogène tant par la géographie que par les sources de documentation. De même, bien qu'il existe maintenant des études plus ou moins détaillées sur à peu près tous les pays un à un, on retiendra le moins possible le cadre de leurs frontières politiques, vu leur signification encore bien limitée, et leurs répercussions sur les phénomènes humains, et l'on s'apercevra qu'à ce niveau, les problèmes prennent un éclairage particulier. Les études qui ont vu le jour ces dernières années aideront à dégager les idées générales que l'on connaît en gros depuis longtemps (1), mais la multiplication constante de la documentation, autant que l'évolution des faits, nécessite des révisions périodiques, d'incessantes retouches pour la mise à jour de nos connaissances.

La façon la plus commode d'étudier la population est de la prendre sous les deux aspects de l'espace et du temps. Aussi un premier volet tiendra-t-il à décrire sa distribution comme elle apparaît sur les cartes de population ; le deuxième sera consacré plus directement à la dynamique de cette population dans son ensemble, selon la pyramide des âges. Mais au préalable, il y a lieu de mettre l'accent sur l'incertitude qui entoure encore aujourd'hui les dénombresments de population. Trois procédés sont en effet utilisés : les contrôles administratifs dans un but surtout fiscal, les enquêtes par sondage, les recensements exhaustifs, mais la perfection n'est jamais atteinte.

Sans doute avec l'évolution, développement du réseau routier, éducation, multiplication des con-

tacts administratifs, les rôles ont chance d'être de plus en plus complets et exacts, quoique des omissions puissent encore se produire sur les naissances et sur les décès des personnes âgées. Mais il reste le problème des longues absences et de la mobilité au travers d'un même pays et même de pays à pays. De cette façon beaucoup d'individus pourraient échapper à tout contrôle, mais tout aussi bien être comptés deux fois, au domicile réel — ce qui est normal — et au lieu d'origine où les liens d'ordre affectif et même matériel persistent longtemps. Il semblerait que les opérations de recensement de grande envergure aient tendance à accentuer cet inconvénient, d'autant plus que les motivations nouvelles se font jour : au lieu que les imposables se cachent, on tendrait à enfler le nombre des citoyens. Notre domaine en donne un bon exemple avec le recensement du Nigeria de 1963 qui a été gravement obéré par les questions ethniques et ne peut être convenablement utilisé moyennant de subtiles corrections (2).

A ces restrictions près, vu l'échelle à laquelle nous raisonnons, les données sont maintenant assez nombreuses et assez précises pour qu'une carte de répartition de population et une pyramide des âges même grossière prennent toute leur signification.

97 millions d'habitants sur 9,1 millions de kilomètres carrés donnent une densité dépassant de peu 10, mais atteignant 20 dans le domaine des sédentaires. C'est ce chiffre qui a guidé la construction du croquis ci-contre selon une gamme croissante de densités qui ménage deux seuils en dessous (-5 et 5) et deux au-dessus (20 et 50), et en opérant une forte généralisation pour mieux éliminer de trop nombreux détails dont l'explication, un à un, serait interminable.

L'impression d'ensemble est celle de forts contrastes, le néant voisinant avec le plus, mais

SOMMAIRE

NOTES

- La population de l'Afrique occidentale et centrale, par M. Gérard Brasseur, de l'O.R.S.T.O.M. 2

FAITS ET DOCUMENTS

- O.U.A.
— Le président Kaunda dans les capitales occidentales 10
— Congrès des relations internationales du Québec
— L'Afrique noire, nouveau partenaire international 11
— Afrique orientale
— Le chemin de fer Tanzanie-Zambie 12
— Madagascar
— Révision de la constitution, le nouveau gouvernement 13
— Congo-Kinshasa
— Les élections présidentielles 15
— Tanzanie
— Elections et remaniement ministériel 15
— C.N.U.C.E.D.
— Accord sur les préférences généralisées 16
— Chronologie sommaire 17

Références

- Législation africaine 18

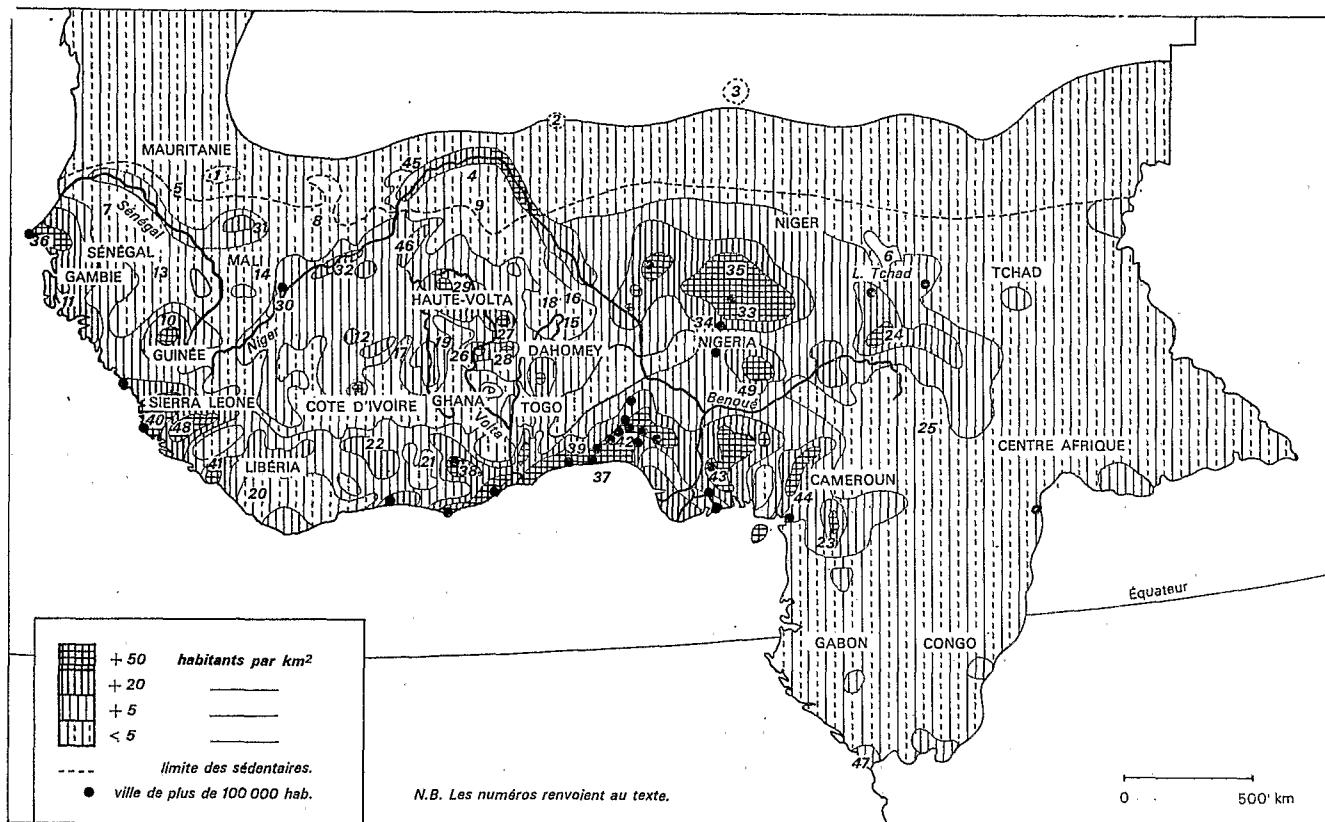
ECRITS SUR L'AFRIQUE

A travers la presse

- Le général de Gaulle et l'Afrique (La Semaine, 1-10-1970) 21
— Hommage africain (Fraternité-Matin, 11-11-1970) 22
— Une figure de légende (L'Essor, 11-11-1970) 22
— Tristesse à Kinshasa (Le Progrès, 11-11-1970) 23
— L'Homme de Brazzaville (Jeune Afrique, 24-11-1970) 23
— La garantie des investissements privés en Afrique (Industries et Travaux d'Outre-Mer, octobre 1970) 24
— L'Association Européenne de libre échange et l'Afrique (Moniteur Africain, 3-9-1970) 25
— Revue des livres et des revues 27

BIOGRAPHIES

- M. Diori Hamani 48
— M. Philibert Tsiranana 48
— M. Pierre Couderet 48



par ailleurs les différents éléments semblent se grouper et prendre même une orientation privilégiée, décrivant en quelque sorte des zones. On distingue ainsi une zone vide au Nord, puis entre le 12° et le 15° parallèle une série de taches de forte densité, plus au Sud une nouvelle zone peu peuplée, enfin sur la côte ce sont les gros foyers de peuplement, alors que l'Afrique centrale (ex-A.E.F.) représente aussi une bande de faible densité. Entre ces zones ou ces noyaux s'insinue la masse médiocrement peuplée qui est celle de la plus grande partie de l'ensemble considéré (entre 5 et 20 habitants au kilomètre carré). Il convient d'essayer d'expliquer ces contrastes.

L'existence de zones suivant sensiblement les parallèles pourrait rappeler celles de la géographie physique : le climat, la pluviométrie et dans son sillage direct la végétation ; mais si celle-ci devient de plus en plus puissante du Nord au Sud, passant par gradations successives de la prairie annuelle à la forêt sempervirente, de toute évidence ce schéma n'est pas suivi par les bandes de population, bien que, rurale par essence, elle soit particulièrement tributaire des conditions naturelles.

Cette concordance est cependant totale au Nord. En effet en dessous d'une certaine quantité de pluie annuelle — environ l'isohyète 500 mm qui correspond en gros au 15° parallèle — l'agriculture céréalière devient impossible ou trop chargée d'aléas dans les conditions où elle est pratiquée habituellement. Une limite se trouve donc imposée à l'implantation humaine, d'autant plus stricte que la sécheresse augmente très rapidement à mesure que l'on progresse vers le Nord. Toutefois la vie végétale ne cesse pas brutalement. La steppe renferme une brousse arbustive d'acacias au feuillage léger et se couvre pendant la saison des pluies d'un tapis herbacé d'autant plus clairsemé et fugace que celle-ci sera plus courte et que l'on se rapproche du désert absolu. Toute cette zone est donc un domaine tout indiqué pour l'élevage, mais un élevage transhumant puisqu'une bonne partie de l'année tout est desséché et que par surcroît il n'y a pas une goutte d'eau. En principe, d'octobre à juillet aucun être vivant n'y peut subsister. On atteint les limites de l'oekoumène, limites d'ailleurs très fluctuantes suivant les années ou les séries d'années : si la pluie est abondante et bien étalée, si elle s'est propagée plus haut en latitude, le séjour pourra être plus long, la surface parcourue

plus étendue. Il existe aussi des secteurs favorisés qui permettent une installation plus durable, voire pérenne ; d'abord les grandes mares, mais la plupart s'assèchent dès janvier ou février, les dépressions où l'on peut trouver une nappe d'eau assez proche, enfin les régions accidentées comme l'Assaba (3) (1), l'Adrar des Iforas (2), l'Aïr (3), où l'eau sourd par endroits, au pied des côtes, au fond des vallées, suffisante pour abreuver quelques troupeaux ou pour entretenir une agriculture d'oasis. Mais au total tout ceci est peu de chose et la plupart des éleveurs doivent se rabattre sur le domaine des sédentaires pendant la plus grande partie de l'année, menant ainsi une existence nomade caractérisée par le campement et la tente. Cela n'entraîne pas de difficultés majeures : à cette époque de l'année la récolte est déjà achevée, il n'y a pas de concurrence avec d'autres troupeaux puisque les sédentaires, en principe, n'en ont pas ou bien en confient la garde aux nomades. Cependant le partage et l'usage des points d'eau, des puits, n'est pas toujours sans poser de problèmes, surtout les années les plus sèches.

Le genre de vie nomade est une exception puisqu'il ne concerne guère plus de 1,5 million d'individus en Afrique Occidentale, la plus grande partie de la population étant faite d'agriculteurs sédentaires. S'il est vrai qu'ils ne s'aventurent pas beaucoup au Nord du 15° parallèle, on relève cependant quelques exceptions notables. La plus frappante est celle de la boucle du Niger (4) puisque la densité parvient à y dépasser 50 h/km², mais c'est sur une étroite bande, de chaque côté du cours du fleuve ; là, à la faveur de conditions tout à fait exceptionnelles, puisque la crue bat son plein au cœur de la saison sèche quand tout l'arrière-pays est désolé, une agriculture complexe peut prendre place, de même que le bétail trouve eau et pâturage. Cette euphorie créée par l'eau superficielle en toute saison se retrouve dans des conditions à peu près identiques à la même latitude : dans la vallée du Sénégal (5), où l'on cultive normalement les terrains hors inondation en saison des pluies et les parties les plus basses à la décrue en vue d'une récolte de printemps ; sur les rives du lac Tchad (6) qui bénéficient par surcroît de sols très riches et où, à certaines conditions, il est possible d'aménager des sortes de polders.

Si les sédentaires peuvent, grâce à une irrigation naturelle, aller au-delà de leur domaine normal, inversement l'absence de nappes d'eau de surface due au ruissellement intense ou à une perméabilité totale empêche toute installation permanente... C'est le cas du Ferlo (7) au Sénégal, de l'erg du Ouagadou (8) et du Gourma (9) au Mali. Ces régions suffisamment arrosées en saison des pluies

mais ne recélant aucune eau à faible profondeur ne peuvent de ce fait que servir de zones de pâturage d'hivernage pour les éleveurs. Seule l'implantation de forages profonds est susceptible de modifier localement une telle situation.

Le domaine en propre des sédentaires qui va être maintenant décrit apparaît sur sa plus grande partie comme moyennement peuplé, entre 5 et 20 habitants, mais il convient de rendre compte de toutes les inégalités qu'une fourchette si étendue peut recouvrir sans toutefois entrer dans le détail d'une mosaïque inextricable. A latitude égale, à pluviométrie égale par conséquent, de profondes différences se font jour où les facteurs physiques bien sûr interviennent. La question de l'eau superficielle est là encore dominante. Si elle n'est plus un empêchement absolu, elle reste une gêne suffisante pour décourager les hommes et les inciter à chercher des sites plus favorables. Elle va souvent de pair aussi avec la fertilité des sols, élément fondamental pour des cultivateurs. Les endroits sans sol sont très rares : pas de glaciers, pas de croûtes salines épaisse, des dômes granitiques pelés mais de peu d'étendue ; par contre les sols latéritiques sont très largement représentés entre le 12° et le 15° parallèles, ainsi que les cuirasses ferrugineuses, équivalant bien souvent à de la roche à nu. Sur les bowe de Guinée (10), la végétation arborée ne peut pas prendre racine ; seule la prairie de graminées peut croître à la saison des pluies sur la mince couche de terre qui les saupoudre. Pourtant ces grandes surfaces horizontales qui affectent la couverture griseuse de la partie occidentale de l'Afrique de l'Ouest sont souvent assez disséquées par l'érosion et les flancs des coteaux comme les fonds de vallées rassemblent les éléments meubles qui, eux, sont fertiles.

En Haute-Volta, au Niger existent aussi des sols très pauvres qui se remarquent à la forme de végétation dite « brousse tigrée » qui s'y développe — mais là encore il ne s'agit pas d'étendues uniformes à perte de vue. La fertilité d'un sol n'est pas une raison suffisante pour attirer le paysan. Les sols légers de la frange sahélienne sont souvent plus recherchés parce que plus faciles à travailler. A l'inverse les sols productifs mais lourds des plaines inondables sont loin d'être mis partout en valeur (comme elles le sont chez les Diola (11) et les Sénoufo (12) aux puissants instruments de travail, pelles ou houes).

Ces facteurs physiques ne sauraient rendre compte à eux seuls de l'inégale densité d'occupation du sol car le plus mauvais même est souvent loin d'être exploité à son maximum, comme des exemples *a contrario* permettent d'en juger. Les causes

humaines dans toutes leurs ramifications historiques ont aussi leur incidence, mais elles n'ont pas encore été mises partout convenablement en évidence. Les cas extrêmes mieux étudiés, population anormalement faible ou à l'inverse pléthorique, aideront à mettre à jour des explications possibles.

Examinons d'abord les populations anormalement faibles. Au niveau du 12° parallèle, elles se trouvent aussi bien au Sénégal, au Mali, en Haute-Volta, en Nigéria. Leur degré d'occupation peut être si bas, si voisin de zéro en certains secteurs que les Etats ont souvent constitué ceux-ci en parcs nationaux pour y assurer la conservation de la faune sauvage, particulièrement abondante alors qu'elle est partout ailleurs menacée de destruction totale (Niokolo Koba (13), Baoulé (14), Pendjari (15), W (16), etc). Pour la Haute-Volta, G. Savonnet (4) a calculé que 37 % du pays (soit 100 000 km²) ne comptait pas un habitant au km². Il en a cherché les raisons. Ici ce sont les vallées des cours d'eau importants. Les éléments pathogènes s'y développent, frappant, indistinctement ou suivant les cas, les humains ou un bétail, économiquement peu important certes, mais au rôle social considérable. Ailleurs, des régions entières sont désertes. Au Sud de Bobo Dioulasso (17) la nappe phréatique est trop profonde mais le passage de Samori n'a pas été aussi sans laisser ses effets. A l'Est de Fada Ngourma (18) les terres sont mal drainées en hivernage, rendant la circulation, la culture difficiles, tout en développant l'insalubrité, alors même qu'en saison sèche elles n'offrent plus aucune eau. Aux abords de Léo (19), on revient à l'explication d'ordre humain, les ravages au siècle dernier du chef djerma Babatou.

La question de l'insalubrité des vallées n'est pas propre à la Haute-Volta. Tout le réseau hydrographique des hautes vallées du Sénégal ou du Niger (Guinée, Mali), les rivières de Haute Côte-d'Ivoire, du Ghana... présentent cette même particularité. Les galeries forestières favorisent la prolifération de la tsé tsé génératrice de la maladie du sommeil — si bien combattue qu'on tend aujourd'hui à en oublier les méfaits passés ; les tourbillons des eaux vives entretiennent les simulies, vecteurs de l'onchocercose, maladie de la cécité. On conçoit qu'instinctivement les hommes fuient le plus souvent ces régions morbides.

Un peu plus au Sud, entre les 8° et 10° parallèles, entre la zone soudanienne et la forêt par conséquent, c'est toute une bande de faible peuplement allant du Nigéria jusqu'à la Guinée qui ceinture les différents pays côtiers et que les auteurs de langue anglaise ont qualifié de Middle Belt. Même si elle tend à devenir moins nette de bout en bout

sous l'effet de la croissance de la population, elle continue à marquer comme un fossé. K. B. Dickson en a donné une description récente pour le Ghana (5). Si les conditions physiques n'y sont pas particulièrement favorables, sols souvent dégradés ou mal drainés, développement des grandes endémies, elles ne paraissent pas y être plus accablantes qu'ailleurs. D'autre part quand on considère les vestiges d'occupation humaine qui s'y trouvent, on est obligé d'admettre que le vide actuel n'a pas toujours existé. On en vient à penser que les luttes des siècles passés opposant des groupes bien dressés à la guerre à des sociétés inorganisées auraient entraîné ce dépeuplement — et, en arrière-plan la cause profonde serait bien la traite des esclaves pratiquée depuis la côte (6). T. E. Hilton (7) suggère qu'une brousse malsaine s'est alors reconstituée avec une faune sauvage abondante, réservoir de virus qui s'oppose à toute repopulation spontanée. Le problème du Middle Belt — même celui de son existence — n'est pas encore totalement résolu et, pour M.B. Gleave et H.P. White, ce serait même un faux problème (8).

Une humanité rare semble être le fait aussi de la forêt dense. Là où elle présente le plus de vigueur en Afrique de l'Ouest, que ce soit le massif libéro-éburnéen (20) ou le massif éburnéo-ghanéen (21), il n'y a pratiquement pas d'habitants. On en trouve seulement le long des cours d'eau et, aujourd'hui bien sûr, des percées routières effectuées avec des engins mécaniques puissants. Il n'est pas étonnant que la grande sylve se soit montrée inhospitale pour les agriculteurs ; les communications y sont difficiles, la préparation des champs harassante pour le peu de temps qu'ils produiront ; il est plus tentant de s'y consacrer seulement à la chasse et à la cueillette. Pourtant si la forêt présente des défauts vraisemblablement naturels, comme au pays baoulé (22) (Côte-d'Ivoire) et dans le Bas Togo, elle existait aussi autrefois en Sierra Leone et en Nigéria et c'est là maintenant qu'on relève les concentrations majeures. En Afrique équatoriale, elle a gardé toute sa force oppressive, même si les défrichements et les abattages s'y sont succédé par endroit sans arrêt, et l'occupation humaine reste faible, à part quelques foyers modestes comme la région de Libreville (Gabon) ou le Sud du Congo-Brazzaville. G. Sautter (9) s'est livré à un examen minutieux de toutes les causes susceptibles d'expliquer cette indigence du peuplement, causes physiques, traite, hypothèse d'une calamité historique ; finalement les structures sociales qui ne sont pas arrivées à dépasser le niveau du village seraient le plus à incriminer — mais ne peut-on pas en dire autant de bien des pays de savane ? Il est vrai que tant que la forêt reste forêt, elle présente un obstacle

au développement des sociétés humaines et c'est seulement à la faveur d'un compromis, comme en Afrique de l'Ouest ou au Cameroun (23) avec les plantations arbustives, qu'elle devient source de vie humaine.

Ces considérations nous font déboucher sur les régions de forte population, celles qui dépassent 50 h/km² (mais elles sont déjà souvent en germe au-dessus de 20). On s'étonnera d'abord de certaines petites taches qui émergent de la masse au cœur du Nigeria, du Togo, au Nord du Cameroun (24), de la Haute-Volta, au Mali. Il s'agit en général de sites particuliers de montagne ou tout au moins d'accès difficile, et de groupes qualifiés de paléonigritiques en raison des traits culturels qu'ils partagent et dont J.C. Froelich a donné une excellente analyse d'ensemble (10). Ils sont venus chercher là refuge contre leurs voisins guerriers ; ils ont dû s'organiser dans un milieu particulièrement sévère, à l'eau et mieux encore à la terre rare ; et ils en ont tiré un parti qui ne cesse d'étonner. Leur population s'est augmentée dans ce cadre restreint et c'est pourquoi ils sont parvenus à des densités si élevées. L'exemple ne vaut toutefois pas pour expliquer les fortes concentrations : aujourd'hui, la paix régnant, et surtout aucun site n'étant plus inaccessible, la plupart sont venus s'installer dans les plaines avoisinantes où ils mènent une vie en beaucoup de points semblable à celle de leurs voisins. A noter que la montagne a dans certains cas été attractive pour des raisons autres que la défense. Les Peul, las de toujours errer, ont trouvé au Fouta Djallo (10), tout comme plus récemment dans l'Amadaoua (25) (Cameroun), un vaste domaine, salubre et riche en pâtrages, où par surcroît les bas fonds offraient des terrains de culture pour leurs esclaves. Ils s'y sont multipliés jusqu'à rompre les fragiles équilibres naturels en un milieu où la terre arable est si rare et l'érosion si prompte. Revenant aux paléonigritiques, on remarquera que leur domaine ne se limite pas aux sites de montagne. Il en existe aussi sur des terrains de plaine, en Haute-Volta et au Ghana. Dans le Nord de ce pays, ils parviennent aussi à de hautes concentrations, ainsi chez les Sissala (26) et les Dagari (27), formant des îlots très denses au milieu de zones vides et posant d'ailleurs de graves problèmes comme à Frafra (28) (11).

Les fortes densités ne sont pas le fait exclusif des populations sans organisation politique. Bien au contraire, les larges plages qu'elles couvrent dans la zone soudanienne correspondent toutes à des ethnies aux structures hiérarchiques bien ordonnées. L'exemple le plus classique et le mieux connu des francophones est le pays mossi (29) en Haute-

Volta. Une monarchie très centralisée y existe depuis plusieurs siècles. A la faveur de l'ordre qu'elle a institué sur tout son territoire, de la protection dont elle l'a entouré, des agrandissements successifs qu'elle lui a apportés, une démographie florissante a vu le jour. Pourtant le pays est pauvre, passablement aride et dépourvu de toute autre richesse qu'une maigre agriculture vivrière. Quoique moins apparents, un certain nombre de foyers de concentration humaine au Mali correspondent aux territoires d'anciens états forts qui ont eu leur temps de prospérité, mais tous ont péri par la faute de certains de leurs souverains ou par la malchance des armes : Kangaba (30) pour les Malinké, Diara (31) pour les Soninké, Ségou (32) pour les Bambara, Sikasso (12) pour les Sénoufo. Il faut dire que le choix des capitales avait été le fait d'une volonté arrêtée et qu'il avait porté sur des pays aux virtualités déjà reconnues.

Mais le cas le plus intéressant est encore celui du Nord du Nigeria où la tâche de forte densité écrase toutes les autres (50 000 km² d'un seul bloc à plus de 50 h/km² en 1953 (12)). Les raisons de ce développement — ici et au Sud du pays — sont fort complexes, comme celui des civilisations qui se sont succédées et ont laissé des vestiges artistiques de si grande notoriété. Un genre de vie plus nuancé que celui habituel en savane, incluant l'artisanat et le commerce, a prospéré de longue date, aidant à la formation d'agglomérations urbaines, comme Kano (33), Zaria (34), Katsina (35). S'il n'y avait dans l'organisation des états haoussa aucune centralisation, la conquête peul du début du siècle dernier a apporté les structures politiques manquantes, capables d'assurer une progression continue des populations.

Toujours en zone soudanienne, et bien qu'en bordure du littoral, le pays sérer (36) du Sénégal se présente aussi comme un bloc dense. S'il a profité de l'extension de la culture de l'arachide, son existence est bien antérieure à l'essor de Dakar. On se demanderait comment un petit peuple de paysans très attaché à sa terre et à sa religion animiste a pu survivre à la traite, si on ne savait qu'une structure politique forte — une monarchie de type mossi — n'était venue de la part de conquérants du Sud se superposer aux particularismes villageois, créant une sorte de servage, mais assurant en même temps une protection efficace vis-à-vis de l'extérieur (13).

Le littoral jouit d'une situation privilégiée pour attirer les populations. Autrefois, avant que la piraterie des nomades n'eût stérilisé le trafic par le désert et que ne se développât la navigation océanique, cela revenait à la frange soudano-sahélienne. Depuis lors tout le littoral, là où les percées

étaient commodes, a pris la relève et l'histoire des états intéressés aux tout derniers siècles implique sous-jacente la volonté de pousser jusqu'à la mer. Le fait est reconnu aussi bien du côté du bloc mandingue que pour les populations Fang du Cameroun et du Gabon dont les migrations, depuis au moins la fin du XVIII^e siècle, se sont toutes faites dans ce sens. L'attrait du commerce a toujours été puissant et même s'il ne devait profiter qu'à quelques groupes limités, il n'en a pas moins entraîné des mouvements de population et une exploitation plus poussée des richesses latentes. Plusieurs noyaux se sont développés et ont fait tache d'huile. Leur origine est fort complexe. Les mieux connus concernent les monarchies du golfe du Bénin (37), les Ashanti (38) et les Fon (39), bien que leurs capitales fussent à cent kilomètres à l'intérieur des terres : Koumassi et Abomey, mais les liaisons avec la côte étaient étroitement entretenues. La croissance de l'arrière-pays de Freetown (40) et de Monrovia (41) s'explique sans doute par le choc en retour des esclaves libérés infusant au pays un sang renouvelé.

Des peuples voisins de la côte, aussi différents toutefois que les Yorouba (42), les Ibo (43) ou les Bamiléké (44) comptent parmi les groupes les plus prolifiques de l'Afrique de l'Ouest. On serait tenté, vu leur rapprochement, d'invoquer les conditions de milieu. Si la zone climatique est la même, les terrains sont tout à fait différents et a priori sans avantages exceptionnels. L'organisation sociale est encore plus dissemblable. Pour les Bamiléké, l'autorité est exercée par une chefferie puissante mais morcelée à l'extrême, comme le sont aussi l'habitat et la terre. Chez les Ibo, il n'y a pas d'échelon hiérarchique au-dessus de la grande famille ; c'est l'éparpillement absolu au travers de la forêt sur un sol déjà largement épuisé. Les Yorouba par contre font montre d'une réelle organisation, s'ils ne constituent pas vraiment une nation ; les chefferies sont de véritables royaumes regroupant de nombreux administrés et dotés d'une activité surprenante ; celle-ci se concrétise surtout dans la présence de grands rassemblements de population en ce qu'on appelle les villes yorouba (14).

C'est ici vraiment — ou dans le Nord Nigeria — que l'on trouve un genre de vie urbain en Afrique occidentale. Sans doute l'Afrique a-t-elle eu ses villes en bordure du Sahel, dont Tombouctou (45) et Dienné (46) sont restés les témoins, et aussi des capitales d'empire, mais qui n'ont eu qu'une existence passagère. Ici elles se présentent comme un phénomène naturel dans leur nombre et dans leur taille. La plus grande est Ibadan (42) (15), dont on ne sait pas dire si les habitants sont 500 000 ou 1 000 000, mais le paragon est Ifé qui serait an-

térieure au X^e siècle et dont la rivale a été Oyo. Ces villes sont le siège de royaumes et d'elles dépendent d'autres villes organisées hiérarchiquement sur le même modèle. A l'abri de leurs murailles prenaient place le palais et les quartiers avec leurs maisons immenses. Une partie de la population s'y consacre encore aux activités de pure subsistance, allant cultiver ou planter dans un rayon toujours plus grand, mais l'artisanat et le commerce sont florissants, avec des marchés se succédant à une cadence répétée et immuable.

Toutes ces villes étaient nées à l'orée de la forêt. Elles subirent les chocs des armées peul au siècle dernier et nombre d'entre elles furent détruites, leur population allant chercher refuge dans la forêt. Mais la paix revenue, elles ne tardèrent pas à se reconstituer et profitèrent largement de l'essor économique. Aujourd'hui c'est au moins la moitié des Yorouba qui vivent dans des villes de plus de 5 000 âmes.

Avec la colonisation, le fait urbain a pris partout un tour nouveau. L'implantation d'un réseau de postes administratifs auquel s'est rapidement joint un dispositif commercial n'a pas manqué de créer un appel de main-d'œuvre. La mise en valeur économique, la création de voies de communication modernes ont stimulé le processus. La croissance a d'abord été limitée, elle s'est accélérée à la suite de chacune des deux guerres et a atteint son paroxysme depuis l'indépendance avec l'élévation des chefs-lieux de colonies au rang de capitales d'Etats. Beaucoup qui ne l'avaient encore fait ont dépassé à cette occasion les 100 000 habitants, en même temps que les centres secondaires amorcent aussi un bond en avant, surtout qu'ils jouissent d'atouts sur le plan économique. Des taux d'accroissement annuels de 10 % apparaissent courants (16).

Dans cette course à l'urbanisation, le littoral est évidemment beaucoup mieux placé puisque les grands centres sont aussi les ports qui contrôlent toute l'activité économique du pays, servant même de relais pour les pays de l'intérieur. Il va sans dire que le développement d'un centre urbain entraîne généralement celui de ses abords immédiats par les cultures vivrières qu'il suscite, souvent à partir des habitants même de la ville, comme c'est le cas à Pointe-Noire (47) (17) et bien ailleurs.

Les grandes voies de communication sont susceptibles bien sûr de modifier le mode de peuplement, notamment dans la forêt, mais plus encore les installations minières d'une certaine ampleur. Ainsi en Sierra Leone (18), dans les provinces orientales et méridionales (48), les mines de diamant ont joué leur rôle, tout comme en Nigeria (49) les mines d'étain.

Un regard d'ensemble sur l'espace géographique qui vient d'être considéré impose l'idée que son peuplement est inachevé. Pourquoi des secteurs densément occupés alors que d'autres, dans des conditions physiques assez voisines restent à peu près vides ? Car, à l'analyse, les données apparaissent bien contradictoires : ici forêt répulsive, là fortement aménagée, la même chose pour les vallées, pour les montagnes... Le rôle de l'histoire est beaucoup plus déterminant, et avec lui le dynamisme qui anime les différentes civilisations, au-delà même de leurs structures politiques (19) : ce qui compte essentiellement, ce sont, comme l'enseigne P. Gourou, les techniques de production et d'organisation.

Quels problèmes pose cette inégale répartition de la population, du point de vue de leur développement ou des équilibres naturels (20) ? En dessous de 20 h/km², aucun danger n'est à craindre pour la conservation des sols ; la terre se trouve en quantité suffisante pour que les cultures occupent les parties les plus favorables tout en respectant des temps de jachère corrects et en maintenant la végétation naturelle. Par contre le desserrement est nuisible à l'équipement économique (réseau routier, échanges) et social (entretien d'écoles et de dispensaires). Au-dessus de 20 h/km², ces inconvénients diminuent mais l'utilisation du sol, si elle ne se plie pas tout de suite à certaines disciplines, tend vite à devenir dangereuse ; les sols sollicités à une cadence trop rapide s'épuisent et, selon l'importance des pentes et des agents atmosphériques locaux, sont attaqués par l'érosion.

Les 50 h/km² dépassés, un nouvel équilibre a dû être mis au point, un nouveau paysage élaboré, comme c'est le cas avec l'*Acacia albida* en savane (cas typique du pays serer), ou avec les diverses plantations en forêt ; mais il faut rendre d'une façon ou d'une autre à la terre ce qu'elle a donné par des rotations savantes ou des amendements (cas du Nigeria septentrional). Cet équilibre n'a pas été atteint dans tous les cas et l'on cite comme préoccupant celui du Nigeria oriental.

Il existe certainement pour une région donnée un optimum qu'il ne convient pas de dépasser dans les conditions d'un élevage aussi bien que d'une agriculture non perfectionnée (21), mais le paramètre qui permet de le calculer paraît bien difficile à définir.

Les équilibres se maintiennent tant bien que mal par l'émigration — devenue un fait général —, mais ses motivations sont multiformes. Les nomades tendent à se sédentariser et à modifier leur habitat ; dans la mesure où ils élèvent moins de chameaux et plus de bovins et de caprins, ils sont conduits à se porter vers le Sud. Vers le Sud aussi, les Soudanais tentés par les meilleurs rapports de l'agriculture commerciale de la forêt, ainsi pour les Voltaïques vis-à-vis du Ghana. Mais de façon générale, c'est la ville qui exerce la grande attraction ; à la monotonie de la campagne aujourd'hui, elle oppose un nouveau genre de vie chargé de risques et d'avantages. Et de toutes les villes, ce sont les villes du littoral qui ont le plus d'atouts, avec leur essor économique et en particulier les progrès tout récents de l'industrie de la pêche.

Dans cette course vers des solutions de vie plus facile, il ne faudrait pas que l'Afrique oublie trop vite le nombre de bouches qu'elle a à nourrir et l'étendue de ses richesses agricoles. A condition de moderniser ses méthodes et de s'attaquer aux secteurs les moins commodes mais les plus riches, à condition de maîtriser le problème de l'eau, celui de la boisson (forages profonds), mais aussi celui de l'irrigation (barrages), des perspectives immenses peuvent s'ouvrir, et jusqu'aux portes mêmes du Sahel où l'énergie est si profusément dispensée que les récoltes sont susceptibles de s'y succéder à saison et à contre-saison. La grande sylve elle-même peut être domestiquée comme la Côte-d'Ivoire l'entreprend à San Pedro. Tout ceci dépend non seulement de la volonté des responsables, mais aussi du dynamisme interne des peuples, et c'est l'étude de leur démographie, deuxième volet de ces réflexions, qui permettra d'en juger.

- (1) On citera parmi les études récentes: P. GOUROU, L'Afrique, Paris, 1970 ; J. BEAUJEU-GARNIER, Géographie de la population (T. II), Paris, 1958 ; parmi les auteurs plus anciens: E.F. GAUTIER, H. HUBERT, A. BERNARD, Y. URVOY, J. RICHARD-MOLARD. On se reportera avec intérêt à J. ADAMS in Nigerian Geogr., J., 1968, 87-97 : A population map of West Africa, carte préparée par ordinateur.
- (2) The population of tropical Africa, Londres, 1968. Voir C.R. : in : *Annales de Géographie*, 1970, n° 437.
- (3) Ch. TOUPET. Etude physique du massif de l'Assaba. Dakar, IFAN, 1966.
- (4) G. SAVONINET. Carte des densités de population, in : Atlas de Haute-Volta. s.l., 1968.
- (5) K.B. DICKSON. The Middle Belt of Ghana, in : *Bull. IFAN*, B, 1969, 689-716.
- (6) R. CORNEVIN. Histoire de l'Afrique (T. II), rééd. 1966, pp. 360-369.
- (7) T.E. HILTON, in : The population of tropical Africa.
- (8) GLEAVE and WHITE. The West African Middle Belt, in : *Geographical Review*, 1969, 123-139.
- (9) G. SAUTTER. De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement. Paris, 1966.
- (10) J.C. FROELICH. Les montagnards paléonigritiques. Paris, 1968.
- (11) T.E. HILTON. Le peuplement de Frafra, in : *Bull. IFAN*, B, 1965, 678-700.
- (12) R.M. PROTHERO. Northern Nigeria, Population Map., Londres, 1959.
- (13) P. PEILLISET. Les paysans du Sénégal. St Yrieix, 1966.
- (14) A.L. MABOGUNJE. Yoruba Towns, Ibadan 1962 et Urbanization in Nigeria. New York, 1968.
- (15) LLOYD, MABOGUNJE, AWE. The city of Ibadan. Cambridge, 1967.
- (16) J.P. DUCHEMIN et J.P. TROUCHAUD. Données démographiques sur la croissance des villes de Côte-d'Ivoire, in : *Cahiers ORSTOM. Sc. humaines*, 1969, 71-82.
- (17) P. VENNETIER. Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville. Paris, 1968.
- (18) J.I. CLARKE. Sierra Leone in maps. London, 1966.
- (19) P. MORTON-WILLIAMS, in : Man in Africa, London, 1969, ouvre une discussion intéressante sur l'influence respective du milieu et du commerce à propos des états d'Oyo et de l'Ashanti.
- (20) G. BRASSEUR. Pression démographique et équilibre naturel. Notes africaines, 1961, 119-127.
- (21) W. ALLAN. The African Husbandman. Edinburg, 1965.

FAITS ET DOCUMENTS

O.U.A.

Le Président Kaunda dans les capitales occidentales

(Rome et Bonn 15 octobre, Londres 16 octobre,
New York 19 octobre, Paris 21 octobre)

Souhaitant affirmer son unité retrouvée, l'O.U.A. dans sa session de septembre exprimait à travers diverses résolutions son hostilité envers les régimes d'Afrique du Sud, de Rhodésie et du Portugal. La lutte contre l'apartheid, et la colonisation était le sujet essentiel des discussions. La conférence des états non-alignés qui s'ouvrirait presque aussitôt allait se trouver dominée par les mêmes thèmes et le même objectif : dissuader les nations occidentales de vendre des armes à l'Afrique du Sud et de participer à la construction du barrage de Cabora Bassa.

Conformément à la mission qui lui avait été confiée, le président en exercice a donc entrepris une tournée de visites et de négociation pour convaincre les capitales occidentales.

La présence à ses côtés d'une délégation aussi importante en nombre qu'en qualité montrait bien l'intérêt accordé par l'Afrique à cette affaire : les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, du Cameroun, du Kenya, du Mali, de Zambie, le Secrétaire général de l'O.U.A. et le Secrétaire général adjoint devaient accompagner le président Kaunda à Rome, à Bonn, à Londres, à Paris, à New York.

Deux séries de problèmes devaient être soulevées : celle des ventes d'armes et celle du financement du barrage de Cabora Bassa. La question des ventes d'armes a été exposée déjà dans nos colonnes. Les états occidentaux prennent en considération la nécessité d'une force armée puissante face à d'éventuelles menaces russes ou chinoises dans l'océan Indien. Ils font une distinction entre le matériel utilisable dans des opérations intérieures et le matériel lourd, naval et aéro-naval.

L'O.U.A. refuse cette distinction et prononce une condamnation absolue.

Pour Cabora Bassa, on pourrait s'étonner de la position négative adoptée par l'O.U.A. Quelle que soit la situation politique, en effet, créer des industries nouvelles, faire naître des richesses, peut sembler souhaitable. L'O.U.A. et son président estiment que ce barrage renforcerait l'économie de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud. En permettant l'exploitation industrielle de minéraux locaux, il fortifierait, disent-ils, le régime colonial du Mozambique, enfin, si les eaux sont employées à l'irrigation, l'installation de colons blancs bouleverserait l'équilibre racial actuel. L'œuvre entreprise est en effet considérable. A l'étude depuis trois ans et commencé depuis le début de l'année, le barrage pourrait fournir 45 milliards de Kwh par an.

Rome était la première étape de la mission et la discussion y était facile ; en effet le gouvernement italien ne vend pas d'armes et il a dès maintenant découragé les entreprises qui auraient pu s'intéresser à Cabora Bassa. En Italie, comme en Suède, l'Etat peut inciter les entreprises privées à investir des capitaux en pays sous-développé. En garantissant les sommes engagées, il rassure les timides. Mais une suppression de garantie des pouvoirs publics amène un retrait des capitaux privés : entreprises suédoises et italiennes se sont retirées.

Avec Bonn, l'entreprise était plus difficile. MM. Willy Brandt et Walter Scheel se déclarent prêts à examiner en détail les problèmes posés par la collaboration avec le Portugal dans le cadre de l'O.T.A.N... Quant à la participation allemande aux projets industriels de Mozambique, le gouvernement est sans action puisqu'il s'agit d'entreprises privées.

La rencontre avec le Premier ministre britannique allait prendre un tour plus dramatique. Depuis plusieurs mois, une gêne pèse sur les relations : manifestations à Lusaka devant l'ambassade britannique, incidents à l'association parlementaire du Commonwealth à Canberra.

Aussi les difficultés rencontrées pour organiser la réception de la mission de l'O.U.A. risquaient-elles de heurter des susceptibilités. M. Heath est dans une situation difficile, devant la poussée soviétique matérialisée par l'installation d'une base à Socotra et par l'accord d'un droit d'escale à Maurice pour les chalutiers russes, la marine britannique a besoin de pouvoir compter sur le port, les chalutiers et les cales de Simonstown. Élu en juin, le gouvernement conservateur songe à revenir sur la politique inaugurée par son prédecesseur travailliste, et la levée d'embargo sur les armes destinées à l'Afrique du Sud a été évoquée devant le Parlement. Aussi M. Heath n'a-t-il pas été convaincu par l'argumentation de M. Kaunda ni sur le point précis des armes, ni sur l'aspect plus général de l'avenir politique de l'Afrique Australe.

Bien qu'il ait pu être prévisible, l'insuccès a été très vivement ressenti par le président de l'O.U.A., qui envisage de reprendre la discussion sur d'autres bases. M. Kaunda évoque la possibilité de quitter le Commonwealth, de retirer à Londres les soldes créditeurs du commerce extérieur zambien, de revenir sur l'installation d'une usine de montage de la British Mobil Corporation... Au sein d'une famille, il est vrai, des querelles et des mésententes sont toujours possibles sans mises en cause de la solidarité de base.